

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne**

Band (Jahr): **5 (1866)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

TABLE CHRONOLOGIQUE DES MATIÈRES

contenues

dans le tome V (nouvelle série) du Bulletin
des lois, décrets et ordonnances du canton
de Berne.

Depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1866.

Dates.		Pages.
11 sept. 1865 et 3 janv. 1866.	Instruction de la Direction des se- cours publics pour les inspecteurs des pauvres	3
3 janv. 1866.	Arrêté supprimant le bureau d'ohm- geld de Gümmenen	23
3 janv. 1866.	Arrêté pour l'exécution de la loi sur la liquidation et le rachat des droits de pêche	24
22 déc. 1865 et 17 janv. 1866.	Déclaration entre le Conseil fédéral et le Gouvernement du duché de Saxe-Meiningen, concernant l'ex- emption réciproque du service militaire	25
23 déc. 1865 et 23 janv. 1866.	Déclaration entre la Suisse et la France, concernant les taxes té- légraphiques	27

Dates.		Pages.
22 avril 1865 et 23 janv. 1866.	Convention entre la Suisse et l'Autriche, concernant les correspondances télégraphiques réciproques	29
30 janv. 1866.	Décret portant création d'un second hospice d'invalides pour les indigents infirmes	33
30 oct. 1865 et 30 janv. 1866.	Convention pour l'échange des mandats de poste entre la Suisse et l'Italie	36
31 janv. 1866.	Décret pour l'exécution de la correction des eaux du Jura	41
1 ^{er} fév. 1866.	Décret sur le curage de l'Aare à Interlaken	42
»	» Décret sur le dessèchement de la vallée de Hasle	44
»	» Arrêté concernant la triangulation des communes du Jura	50
»	» Décret modifiant l'art. 65 de l'ordonnance du 25 mai 1819 sur la police du feu	52
3 fév. 1866.	Décret concernant l'abrogation du droit statutaire du Haut-Simmenthal	54
6 fév. 1864 et 19 fév. 1866.	Traité d'amitié et de commerce entre le Conseil fédéral et S. M. le Taïcoun du Japon	57
19 fév. 1866.	Règlements commerciaux y relatifs	66
26 déc. 1865 et 12 janv. 1866.	Convention supplémentaire conclue entre la Suisse et l'Espagne, relative à la réduction des taxes pour les lettres et les échantillons	73

Dates.		Pages.
20 oct. 1865 et 22 fév. 1866.	Convention entre le Conseil fédéral et le Gouvernement pontifical, tou- chant les correspondances télégra- phiques entre la Suisse et les Etats de l'église	77
2 mars 1866.	Arrêté concernant le rapport relatif aux estimations de bâtiments .	79
12 mars 1866.	Règlement pour les hospices d'inva- lides de la Bærau et d'Hindelbank	80
14 mars 1866.	Circulaire du Conseil-exécutif aux préfets pour leur annoncer le re- trait de l'adhésion du canton de Schwyz au concordat touchant les mesures à prendre contre les épi- zooties	92
14 mars 1866.	Ordonnance pour l'exécution de la loi sur la formation des listes élec- torales et de la loi électorale .	93
21 mars 1866.	Règlement fixant les vacations et frais de voyage des membres de la Direction de la Banque cantonale	98
16 avril 1866.	Loi modifiant les lois du 2 septembre 1848 et du 1 ^{er} mars 1853 sur l'ohmgeld	99
16 avril 1866.	Décret portant abrogation de l'ordon- nance de 1814 sur les hannetons	101
24 fév. et 30 avril 1866.	Arrêté fédéral concernant le système de magasinage des cantons . . .	102
4 mai 1866.	Règlement concernant l'examen des aspirants au diplôme d'instituteur	

Dates.	Pages.
	d'école secondaire dans le canton de Berne 104
18 mai 1866.	Ordonnance pour l'exécution du dé- cret du 18 avril 1866, relatif au plan d'aménagement des forêts do- maniales libres 114
30	Arrêté modifiant le règlement d'exa- men des avocats 116
»	Ordonnance plaçant sous la surveil- lance de l'Etat un certain nombre d'eaux du domaine priyé. 117
8 et 28 juin 1866.	Arrêté du Conseil fédéral touchant le numérotage des unités tactiques de la landwehr, en date du 8 juin 1866 123
18 juin 1866.	Instruction concernant les mesures à prendre à l'apparition de la pé- ripneumonie gangréneuse 130
12 juillet 1866.	Ordonnance concernant les écoles d'artisans et les écoles industrielles 136
22 fév. et 2 avril 1866.	Arrêté fédéral du 22 février 1866, concernant la révision de la cons- titution fédérale 141
7 et 28 juillet 1866.	Arrêté fédéral du 7 juillet 1866, por- tant modification de l'art. 66. 1 ^{er} alinéa, du règlement pour l'admi- nistration fédérale de la guerre . 145
19 juill. et 30 août 1866.	Loi fédérale du 19 juillet 1866, con- cernant l'introduction de pièces

Dates.	Pages.
rayées de campagne et de position, de gros calibre	146
20 juill. et Arrêté fédéral du 20 juillet 1866, 30 août 1866. concernant l'introduction de fusils se chargeant par la culasse	151
28 juill. 1866. Décret modifiant les dispositions du règlement du Grand-Conseil relatives à l'élection des fonctionnaires de district :	154
2 " " Décret complétant celui du 1 ^{er} février 1866, relatif au dessèchement de la vallée de Hasle	155
26 " " Décret concernant les indemnités de déplacement des suppléants de la Cour suprême non domiciliés dans la capitale	157
26 juill. 1866. Décret augmentant le traitement du contrôleur de la Banque cantonale	159
27 " " Loi touchant les acquisitions d'im- meubles et de droits hypothécaires	160
2 août " Loi pour l'exécution de la loi du 18 mars 1865 sur l'impôt du revenu	162
" " " Arrêté complétant l'art. 9 du règle- ment du 20 novembre 1862 pour la caisse des invalides du corps de la gendarmerie	171
6/16 " " Ordonnance du 6 août 1866, concer- nant la formation et l'emploi de corps de volontaires	172
16 " " Arrêté concernant l'adoption d'une pharmacopée cantonale	175

Dates.	Pages.
23 août 1866. Tarif d'honoraires pour les fonctions et opérations des membres du corps médical	176
22 août et 10 sept. 1866. Déclaration relative à la convention du 30 juin 1864, entre la Suisse et la France, sur les rapports de voisinage et la surveillance des forêts limitrophes	197
20 " " Publication concernant le retrait de l'adhésion du canton de Thurgovie à plusieurs concordats	198
23 déc. 1865 et 11 oct. 1866. Convention monétaire entre la Suisse, la Belgique, la France et l'Italie	200
13 oct. 1866. Circulaire de la Direction de la justice et de la police, concernant l'exécution des jugements en matière pénale	209
5 nov. 1866. Règlement pour la Caisse des domestiques du canton de Berne	213
21 " " Décret concernant la séparation de la commune municipale de Reiben d'avec la paroisse de Perles et son annexion à la paroisse de Büren	220
" " " Décret portant règlement de compte entre l'ancienne et la nouvelle partie du canton pour les exercices 1863, 1864 et 1865	222
22 " " Décret concernant les nouvelles avances cadastrales à faire aux communes du Jura	225
4 déc. 1866. Ordonnance concernant la Caisse hypothécaire	228

Dates.	Pages.
30 nov. et 15 déc. 1866.	Décret et arrêté prorogeant le délai fixé pour le commencement des travaux de terrassement de la ligne ferrée Porrentruy-Delle
	230
5 et 20 déc. 1866.	Arrêté du Conseil fédéral, approuvant les dispositions sur la presse renfermées dans le nouveau code pénal du canton de Berne
	232
30 janv. et 27 déc. 1866.	Loi sur la mise en vigueur du code pénal du canton de Berne
	234
» » »	Arrêté du Conseil-exécutif prescrivant la suppression des anciens numéros dans les écritures cadastrales
	239
	Rectification
	243

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

contenues

dans le tome IV (nouvelle série) du Bulletin
des lois.

NOTA : le chiffre indique la page.

A.

Aare. Décret sur le curage de cette rivière à Interlaken, 42.

Acquisition. V. *Immeubles.*

Administration fédérale de la guerre. Modification de son règlement, 145.

Aménagement (Plan d'). V. *Forêts domaniales.*

Autriche. V. *Traités.*

Avances cadastrales. V. *Jura.*

Avocats. V. *Examen.*

B.

Banque cantonale. Vacations et frais de voyage des membres de la Direction, 98. Augmentation du traitement du contrôleur, 159.

Bâtiments. V. Estimations.

Belgique. V. Traités.

Büren. V. Reiben.

C.

Cadastré. V. Jura, Ecritures cadastrales.

Caisse des invalides de la gendarmerie. Arrêté complétant son règlement, 171.

Caisse des domestiques. Règlement pour la —, 213.

Caisse hypothécaire. Ordonnance y relative, 228.

Canton. Règlement de compte entre les deux parties du — pour les exercices 1863, 1864 et 1865, 222.

Chemins de fer. V. Porrentruy-Delle.

Code pénal bernois. Arrêté du Conseil fédéral approuvant les dispositions du nouveau — sur la presse 232. Loi sur la mise en vigueur de ce code, 234.

Concordats. V. Schwyz et Thurgovie.

Constitution fédérale. Arrêté touchant sa révision, 141.

Contrôleur de la Banque cantonale. Augmentation de son traitement, 159.

Conventions. V. Traités.

Corps médical. V. Tarif.

Correspondances télégraphiques. V. Traités.

Cour suprême. V. Suppléants.

D.

Diplôme. V. Examen.

Direction de la Banque cantonale. Fixation des vacations et frais de voyage de ses membres, 98.

Domestiques. Règlement pour la Caisse des —, 213.

Droits de pêche, V. *Pêche.*

Droits hypothécaires. V. *Immeubles.*

Droits statutaires. V. *Haut-Simmenthal.*

E.

Eaux du domaine privé. Ordonnance qui place un certain nombre de ces eaux sous la surveillance de l'Etat, 117.

Eaux du Jura. Décret pour l'exécution de leur correction, 41.

Ecoles d'artisans. Ordonnance concernant les — et les écoles industrielles, 136.

Ecoles industrielles. V. l'article précédent.

Ecoles secondaires. V. *Examen.*

Ecritures cadastrales. Suppression des anciens numéros dans les —, 239.

Election. V. *Fonctionnaires de district.*

Epizooties. V. *Schwyz.*

Espagne. V. *Traités.*

Estimations. Arrêté concernant le rapport sur les — de bâtiments, 79.

Etablissements publics de charité. Rectification de la loi y relative, 243.

Etats de l'Eglise. V. *Traités.*

Examen des aspirants au diplôme d'instituteur d'école secondaire, 104; — des avocats. Modification du règlement y relatif, 116.

Exécution des jugements en matière pénale, 209.

Exemption. V. *Service militaire.*

F.

Feu. V. Police du feu.

Fonctionnaires de district. Modification de la disposition du règlement du Grand-Conseil relative à leur élection, 154.

Forêts domaniales. Ordonnance pour l'exécution du décret relatif au plan d'aménagement des —
libres, 114.

Forêts limitrophes. V. Traités.

France. V. Taxes télégraphiques, Traités.

Fusils. Arrêté fédéral concernant l'introduction de —
se chargeant par la culasse, 151.

G.

Gendarmerie. Arrêté complétant le règlement pour la Caisse des invalides de ce corps, 171.

Grand-Conseil. V. Règlement.

Gümmenen. Suppression du bureau d'ohmgeld de cette localité, 23.

H.

Hannetons. Décret abrogeant l'ordonnance de 1814 sur les hannetons, 101.

Hasle. Décrets sur le dessèchement de cette vallée, 44, 155.

Haut-Simmenthal. Abrogation de son droit statutaire, 54.

Hospice d'invalides. Création d'un second hospice d'invalides pour les indigents infirmes, 33. Règlement pour les —, 80.

I.

Immeubles. Loi touchant les acquisitions d'— et de droits hypothécaires, 160.

Impôt. Loi pour l'exécution de la loi sur l'— du revenu, 162. Règlement de compte entre l'ancienne et la nouvelle partie du canton pour l'impôt des exercices 1863 à 1865, 222.

Indemnités de déplacement. V. *Suppléants de la Cour suprême.*

Indigents infirmes. V. *Hospice d'invalides.*

Inspecteurs des pauvres. Instruction pour les —, 3.

Instituteur d'école secondaire. V. *Examen.*

Interlaken. V. *Aare.*

Invalides. V. *Hospice d'— et Gendarmerie.*

Italie. V. *Traités.*

J.

Japon. V. *Traités.*

Jugements en matière pénale. Circulaire concernant leur exécution, 209.

Jura. Arrêté concernant la triangulation des communes du —, 50. Décret portant règlement de compte entre l'ancienne partie du canton et le Jura, 222. Décret concernant les nouvelles avances cadastrales à faire aux communes du Jura, 225.

L.

Landwehr. Arrêté fédéral touchant le numérotage des unités tactiques de la —, 123.

Listes électorales. Ordonnance pour l'exécution de la loi sur la formation des — et de la loi électorale, 93.

Loi électorale. V. l'article précédent.

M.

Magasinage. Arrêté fédéral concernant le système de — dans les cantons, 102.

Mandats de poste. Convention avec l'Italie pour l'échange des —, 36.

Médecins. V. *Tarif.*

N.

Numérotage. V. *Landwehr.*

O.

Ohmgeld. Suppression du bureau de Gümmenen, 23.
Loi modifiant celles du 2 septembre 1848 et du 1^{er} mars 1853 sur l'—, 99.

P.

Pauvres. V. *Inspecteurs.*

Pêche (Droits de). Arrêté pour l'exécution de la loi sur la liquidation et le rachat de ces droits, 24.

Péripneumonie gangréneuse. Instruction sur les mesures à prendre à son apparition, 130.

Perles. V. *Reiben.*

Pharmaciens. V. *Tarif.*

Pharmacopée cantonale. Adoption d'une —, 175.

Pièces rayées. Introduction de — de campagne et de position, 146.

Plan d'aménagement. V. *Forêts domaniales.*

Pleuropneumonie. V. *Péripneumonie.*

Police du feu. Décret modifiant l'ordonnance du 25 mai 1819 sur la —, 52.

Porrentruy-Delle (Chemin de fer de). Prolongation du délai fixé pour le commencement des terrassements, 230.

Presse. Dispositions du nouveau code pénal bernois sur la presse. Arrêté du Conseil fédéral qui les approuve, 232.

R.

Règlement. Modification des dispositions du — du Grand-Conseil en ce qui concerne l'élection des fonctionnaires de district, 154. V. aussi les mots *Administration fédérale de la guerre*, *Examen*, *Gendarmerie*, *Caisse des domestiques*.

Règlement de compte. V. *Jura*.

Reiben (commune municipale). Sa séparation d'avec la paroisse de Perles et son annexion à celle de Büren, 220.

Revenu (Impôt du). Exécution de la loi y relative, 162.

S.

Saxe-Meiningen. V. *Service militaire*.

Schwyz. Retrait de l'adhésion de ce canton au concordat sur les épizooties, 92.

Service militaire (Exemption réciproque du). Déclaration y relative du Duché de Saxe-Meiningen, 25.

Suppléants de la Cour suprême. Fixation des indemnités de déplacement des — non domiciliés dans la capitale, 157.

T.

Tarif pour les fonctions et opérations des membres du corps médical, 176

Taxes télégraphiques. Déclaration entre la Suisse et la France concernant les —, 27.

Télégraphe. V. *Taxes télégraphiques, Traités*.

Thurgovie. Retrait de l'adhésion de ce canton à plusieurs concordats, 198.

Traités et conventions : avec l'Autriche concernant les correspondances télégraphiques, 29. — avec l'Italie pour l'échange des mandats de poste, 36. Traité de commerce avec le Japon, 57. Règlements commerciaux y relatifs, 66. Convention supplémentaire entre la Suisse et l'Espagne, relative à la réduction des taxes pour les lettres et les échantillons, 73. Convention avec le Gouvernement pontifical touchant les correspondances télégraphiques, 77. Déclaration entre la Suisse et la France, relative à la convention sur les rapports de voisinage et la surveillance des forêts limitrophes, 197. Convention monétaire entre la Suisse, la Belgique, la France et l'Italie, 200.

Triangulation. V. *Jura*.

U.

Unités tactiques. V. *Landwehr.*

V.

Vétérinaires. V. *Tarif.*

Voisinage. V. *Traités.*

Volontaires. Formation et emploi des corps de —, 172.



AVIS.

Toute personne à laquelle il manquerait une feuille du Bulletin des lois, devra la réclamer à la Direction de la Feuille officielle huit jours après la réception de la feuille suivante ; faute de quoi elle sera tenue de compléter le volume à ses frais.

Il n'est expédié des volumes entiers aux autorités, aux fonctionnaires et aux particuliers que contre paiement du prix.
